

signé électroniquement le 06/04/2017
par Damien DESCHAMPS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux mille dix-sept
Présents : 30	Le trois avril
Votants : 32	Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Damien DESCHAMPS, Premier Adjoint, M. Bernard RIOUAL, Maire, étant empêché.
Procurations : 2	
Délibération rendue exécutoire le : 11 AVR. 2017	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 27/03/2017	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Bernard RIOUAL ayant donné procuration à M. Damien DESCHAMPS, Mme Valérie CUEFF-GAUCHARD à Mme Gisèle LE MOIGNE, M. Nicolas DEMERSCASTEL.
Affichage en date du : 27/03/2017	
Publication de la présente en date du : 11 AVR. 2017	
Réception en préfecture : 10 AVR. 2017	<u>Secrétaire de Séance</u> : Mme Sandrine JEFFROY.

N° 2017-04-13

Objet : **Dénomination de voies.**

Rapporteur : M. Jacky LE BRIS.

Vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme / Travaux » en date du 21 mars 2017,

M. Jacky LE BRIS, Adjoint délégué à l'urbanisme, expose :

La Poste de Plouzané demande la mise en place de la numérotation métrique afin de donner une adresse précise à tous les points de desserte en milieu rural. Le préalable à une telle opération est la dénomination précise de toutes les voies des secteurs concernés.

Il est proposé ainsi de dénommer :

➤ secteur de Langoulian

La voie trouvant son origine Route de la Haute Corniche et ayant son extrémité au hameau de Langoulian : **Route de Langoulian.**

Il est précisé que cette voie relève du secteur scolaire Anita Conti.

➤ secteur de Kerfezan

La voie trouvant son origine Route du Conquet et ayant son extrémité au hameau de Kerfezan (au sud des parcelles 73 et 64 de la section BK) : **Route de Kerfezan**

Il est précisé que cette voie relève du secteur scolaire Anita Conti.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 4 avril 2017

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

Damien DESCHAMPS



origine



Route de Kerfezan

extrémité

0 20m

Echelle : 1/2000 A4 portrait